

XXIème Congrès de la fédération Internationale des femmes des carrières juridiques

10-17 octobre 2012 Dakar

La paix : garantie des droits humains

Les intervenants ont démontré que la paix est liée à la protection des femmes. Adapter les règles internationales dans les lois nationales et les faire appliquer par les gouvernements est le préalable indispensable.

En Afrique de l'Ouest, la paix est menacée par l'insurrection armée au nord du Mali, mais aussi les menaces terroristes croissantes et les trafics de drogue dans le golfe maritime de Guinée. Les enfants enrôlés de force dans les conflits armés, les viols La lutte contre l'impunité et la corruption exige une harmonisation de l'arsenal juridique et une coopération judiciaire pour faire respecter les droits humains, indispensable pour la paix et la stabilité de la zone.

Les interventions et débats ont été articulés autour de plusieurs sous-thèmes :

1- L'accès à la justice

Un grand nombre de droits fondamentaux ne sont pas reconnus aux femmes et aux filles :

Droit

- d'avoir un nom et une nationalité,
- à la vie, à la santé, à l'intégrité physique et sexuelle
- à l'éducation (les filles **défenestrées** dans le combat pour l'éducation !)
- à administrer ses biens
- à hériter à égalité avec les hommes
- à transmettre sa nationalité à ses enfants
- de travailler
- d'accéder à la terre

2- Droit à la santé

La Ministre a rappelé les polytraumatismes causés par les violences sur la santé, mais le problème le plus aigu est celui du VIH/SIDA : l'Afrique vit le plus lourd fardeau. C'est la 1^{ère} cause de décès des femmes en âge de procréer Chaque minute une femme est infectée, la transmission mère-enfant, et

Là aussi la persistance de coutumes et de pratiques (MSF) augmente la vulnérabilité des femmes (lors des mariages précoces, les jeunes filles subissent des relations sexuelles avec des adultes traumatisantes). Les femmes ont le droit de se protéger du virus du sida.

Au Malawi, l'aide aux études pour les filles a entraîné une diminution de 60% des infections, du nombre de partenaires et retarde l'âge du 1^{er} rapport sexuel

Le défi mondial pour 2015 est de diminuer de 50% le nombre de personnes infectées par le VIH/SIDA.

Des obstacles socioculturels (belle-mère et belle-sœur), religieux et juridiques empêchent des femmes d'avoir accès à la contraception et la planification familiale qu'elles souhaitent. Ce qui entraîne une situation démographique dramatique.

3- Accès et contrôle des ressources

La maîtrise par les femmes de leur fécondité, l'accès à l'eau et la possession de la terre sont indispensables pour un développement économique durable.

L'inclusion financière des femmes (crédit, épargne, assurance) est cruciale. Or elles n'ont accès qu'au microcrédit avec des taux usuraires (allant jusqu'à 50%), alors qu'elles remboursent leurs prêts ! Le ministère de la femme et de l'entrepreneuriat du Sénégal travaille avec les circuits financiers pour essayer de faire baisser les taux à ...27%.

4- Femmes, paix et sécurité

Le 1^{er} panel a eu lieu dans l'île de Gorée.

Pour Odile Tendeng, le droit humain à la paix et à la sécurité implique à la fois « *le droit à l'éducation pour la Paix, le droit à la sécurité humaine et à vivre dans un environnement sûr et sain, celui au développement et à un environnement durable, à la désobéissance et l'objection de conscience, à la résistance et l'opposition à l'oppression* ».

Sur le plan politique, la reconnaissance et l'application systématique du droit à la paix ouvre la perspective d'un choix entre l'emploi des instruments et des méthodes de la paix et celui l'usage de la force.

Maitre Sidiki Kabale a plaidé pour une égalité sans réserve. « *Le corps des femmes est le champ de bataille des conflits* ». Il faut que justice leur soit rendue. Sans justice pour les femmes, justice accessible et vulgarisation des droits de recours, il ne peut y avoir de paix durable. L'oppression se nourrit du silence, de la lâcheté.

Dior Fall Saw a indiqué les moyens pour intégrer les droits des femmes dans les politiques des Etats.

Le 2nd panel a été présidé par la Professeure Amsatou SOW SIDIBE, Ministre, qui a invité les femmes à galvaniser positivement leurs énergies. Pour cela ne plus se poser en victimes mais en actrices, les survivantes. Elle a énuméré tous les acquis, a cité les femmes présentes dans les sphères de décision, a rappelé la conférence de Zanzibar en 1999 et a demandé : « *Où est l'agenda rédigé à cette occasion ? Où est le bureau africain des femmes pour la paix ? Est-ce que le Comité des femmes africaines pour la paix et le développement fonctionne ?* »

Dans ce panel sont intervenus Angélique Sarr : *Femmes et résiliences*, Michèle Vianès : *Genre et post conflit : comment promouvoir le rôle des femmes dans la reconstruction post-conflit*, le chef d'escadron Djiby Tine : *Les femmes dans les opérations de consolidation de la paix*, Ndieye Marie Thiam sur la situation en Casamance *Les femmes bâtisseuses de paix* et Johanna Bond sur *Le genre dans les mécanismes d'alerte des conflits*. Les femmes doivent être au centre de la table des négociations et non de côté car ce sont les actrices-clés de la résolution des conflits.

Lors du débat, les prises de parole des Maliennes étaient poignantes. Elles ont décrit la violence des interdits vestimentaires, le viol des filles et des femmes, les mutilations des parties génitales et ont demandé de l'aide. Les Congolaises ont rappelé que les femmes violées étaient stigmatisées, mises au rebus de la société, **parquées dans des villages de femmes pour qu'on ne les voit plus.**